La plupart des services du FASTT sont accessibles **dès la première heure de mission** : services SOS pour faciliter vos missions, service social en cas de difficultés, service de recherche de logement, mutuelle facultative.

D'autres nécessitent **414 heures de missions sur les 12 derniers mois** : couverture mutuelle obligatoire avec participation de l'employeur, accompagnement d'un conseiller pour votre recherche de logement, solutions de crédit pour financer un projet.

LES SERVICES DU FASTT

ACCÈS AUX MISSIONS
Location de véhicule, garde des enfants et logement le temps d'une mission

SANTÉ & SÉCURITÉ
Mutuelle, prévoyance et prévention sécurité

LOGEMENT
Accompagnement à la recherche et des garanties

CRÉDIT/BUDGET
Solution de financement de vos projets

SERVICE SOCIAL
Soutien face à vos difficultés



CONTACTER LE FASTT

www.fastt.org

01 71 25 08 28

Appel non surtaxé
Du lundi au vendredi
(8 h 30 - 19 h 30)

VOTRE ESPACE «INTÉRIMAIRE»

Flashez ce QR code pour faire vos demandes en ligne



SUIVEZ-NOUS :

@Lefastt @Le_Fastt Fasttorg

Fastt le_fastt

fastt
Et la vie des intérimaires est facilitée

© FASTT - 2026-01. Document non contractuel. Crédits photo : AdobeStock. Conception : bacon & eggs. Ne pas jeter sur la voie publique.



DES AIDES ET DES SERVICES POUR TOUS LES INTÉRIMAIRES

- Accès aux missions
- Santé & sécurité
- Logement
- Crédit & budget
- Service social

ÉDITION
JANVIER 2026

www.fastt.org

fastt
Et la vie des intérimaires est facilitée

Nous apportons de nombreux services, souvent gratuits ou moyennant une contribution réduite, qui facilitent la vie de tous les salariés intérimaires.



QUI EST LE FASTT ?

Le FASTT est une association loi 1901 à but non lucratif. Il est financé par toutes les entreprises de travail temporaire et géré par **Prism'emploi** (organisation des professionnels du recrutement et de l'intérim) et **les organisations syndicales des salariés intérimaires** (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO et l'UNSA).

SÉCURISER
L'ACCÈS À VOS MISSIONS

Les **services «SOS»** sécurisent vos missions et sont accessibles sans ancienneté, dès la 1ère heure d'intérim.

SOS LOCATION DE VÉHICULES

Pour vos trajets domicile-travail, vous pouvez louer un véhicule (voiture, scooter ou vélo) auprès d'un de nos nombreux réseaux partenaires partout en France.

- **10€ par jour** maximum
- Jusqu'à **90 jours** de location par an
- Jusqu'à 100 km / jour

SOS GARDE D'ENFANTS

Une solution de garde en urgence, assurée par des professionnels de la petite enfance.

- **1€/heure** (garde à domicile)
- Jusqu'à **100 heures** de garde par an

Sur certains département, la garde en crèche est possible. Le coût est fonction du quotient familial.

SOS LOGEMENT EN DÉPLACEMENT

- Nous vous aidons à rechercher un logement adapté à la durée de votre mission et de votre budget.
- **Une aide de 500 €** maximum par année civile pour prendre en charge une partie du coût de location du logement à proximité de votre lieu de mission.

L'aide est accessible aux intérimaires ne bénéficiant pas d'indemnités grands déplacements.

PROTÉGER
VOTRE SANTÉ ET VOS REVENUS

Vous bénéficiez obligatoirement d'une **mutuelle**, pour la prise en charge de vos frais de santé et d'un régime de **prévoyance** pour maintenir vos revenus en cas d'arrêt de travail.

INTÉRIMAIRES SANTÉ

La mutuelle facilite votre accès aux soins et le remboursement des dépenses de santé, notamment pour l'optique et le dentaire. Elle est financée pour moitié par votre agence.

- **Couverture automatique**, à partir de 414 heures d'intérim sur les 12 derniers mois
- **Cotisation réduite** calculée en fonction du nombre d'heures d'intérim travaillées
- **Maintien gratuit des droits** de 2 à 7 mois entre 2 missions.

INTÉRIMAIRES PRÉVOYANCE

Vous êtes indemnisé, dès la **première heure d'intérim** pour les risques liés au travail (accident de travail, accident de trajet, maladie professionnelle).

À partir de 414 heures d'intérim sur les 12 derniers mois, vous êtes également indemnisé pour les risques de la vie privée (maternité, accident, maladie).

Vos proches bénéficient de prestations en cas de décès.

VOUS INFORMER

Retrouvez tous nos conseils, actualités et vidéos santé pour réaliser vos missions en toute sécurité sur **sante-securite-interim.fr**

Retrouvez aussi de nombreuses astuces sur la santé au travail avec notre newsletter et la websérie Coach Issa sur YouTube.



APPUYER
VOTRE PROJET LOGEMENT

Vous pouvez faciliter votre recherche d'un **logement locatif** grâce à l'espace logement et rassurer les propriétaires avec des **garanties solides**.

VOTRE ESPACE LOGEMENT

- Un espace de recherche pour constituer un dossier solide et convaincant
- Des annonces de logements répondant à vos critères
- Des conseils et des astuces pour augmenter vos chances de trouver un logement
- Des simulateurs de réussite pour guider vos choix.



RASSURER VOTRE PROPRIÉTAIRE

Dès 414 heures d'intérim, vous pouvez bénéficier de **l'appui d'un conseiller** pour répondre à vos questions, booster vos recherches et vous aider à **convaincre votre futur propriétaire.**

La garantie FASTT Confiance Bailleur ®, un service de gestion du loyer proposé à votre propriétaire pour le rassurer et le convaincre, avec VISALE. d'ACTION LOGEMENT

Attention, la garantie ne protège que le propriétaire. Le locataire s'engage à payer son loyer chaque mois pour conserver son logement.

ACCOMPAGNER
LE FINANCEMENT DES PROJETS

Pour vous accompagner dans la concrétisation de vos projets, le FASTT a conclu un partenariat avec des partenaires financiers afin qu'une écoute spécifique vous soit réservée.

UNE SOLUTION ADAPTÉE

Conditions pour faire une demande :

- Être en mission au moment de la demande (ou dans les 45 jours précédents)
- Justifier d'au moins 414 heures d'intérim sur les 12 derniers mois pour une orientation vers une solution de **crédit classique**.

 Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier par BNP Paribas Personal Finance. Cetelem est une marque de BNP Paribas Personal Finance. Etablissement de crédit, SA au capital de 546 601 552 € - Siège social : 1 boulevard Haussmann 75009 Paris – 542 097 902 RCS Paris. N°ORIAS 07 023 128 (www.orias.fr). Vous disposez d'un droit de rétractation.
- Sans ancienneté dans le travail temporaire pour une orientation vers une solution de **microcrédit accompagné**.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

SOUTENIR
EN CAS DE DIFFICULTÉS

Le service social vous conseille en toute confidentialité et vous aide à faire face aux difficultés de votre vie personnelle ou professionnelle.

Nous vous aidons lorsque vous avez des difficultés financières ou administratives et sur toutes sortes de sujets (logement, santé, famille, budget, accident de travail…).